



Séance du 10 février 2015 à 19 heures

Commune de Cieurac – Salle des fêtes

Aujourd'hui, mardi dix février deux mille quinze, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni à la Commune de Cieurac –Salle des fêtes

Etaient présents :

55 titulaires dont 6 possédant une procuration  
7 suppléants dont 1 possédant une procuration

• TITULAIRES ET SUPPLEANTS :

ARCAMBAL  
BOISSIERES  
BOUZIES  
CAHORS

M. LABRO Didier (tit), Mme TEULIERES Marcelle (tit),  
Mme GARRIGOU (sup),  
M. RAFFY Gilles (tit),  
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (tit), M. MUNTE Serge (tit),  
Mme LASFARGUES Geneviève (tit) procuration de M. COLIN Henri  
(tit), Mme LOOCK Martine (tit) procuration de Mme LAGARDE  
Geneviève (tit), M. BOUILLAGUET Vincent (tit), Mme FAUBERT  
Françoise (tit), Mme BOUIX Catherine (tit), M. SAN JUAN Alain  
(tit) procuration de M. TESTA Francesco (tit), Mme BOYER Noëlle  
(tit), M. SINDOU Géraud (tit), M. DELPECH Bernard (tit), Mme  
LENEVEU Hélène (tit), M. COUPY Daniel (tit), Mme RIVIERE  
Brigitte (tit), M. HUREAUX Roland (tit), Mme HAUDRY Sabine (tit),  
M. SIMON Michel (tit),

CAILLAC  
CATUS

M. TILLOU José (tit) procuration de, Mme LANES Bénédicte (tit),  
M. TAILLARDAS Claude (tit) procuration de M. DUJOL Jean-Paul  
(tit), M. VAZ Victor (tit),

CIEURAC  
COURS

M. PEYRUS Guy (tit),  
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine (tit), M. MOLESIN Jean-Pierre  
(sup),

CRAYSSAC  
ESPERE  
FONTANES  
GIGOZAC  
LABASTIDE DU VERT

M. JOUCLAS Guy (tit), M. FOURNIER Christian (tit),  
Mme BOURDARIE Paulette (tit) procuration de M. PETIT Jean (tit),  
Mme VALETTE Roselyne (tit),  
M. MOLINIE Romuald (tit),  
Mme SOLIVERES Hélène (sup) procuration de M. CANCEIL  
Philippe (tit),

LABASTIDE MARNHAC  
LAMAGDELAINE  
LAROQUE DES ARCS  
LE MONTAT  
LES JUNIES  
LHERM  
MAXOU  
MECHMONT  
MERCUES  
MONTGESTY  
NUZEJOULS  
PRADINES

M. JARRY Daniel (tit), Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie (tit),  
Mme ARNAUDET Véronique (tit), M. CORMANE Jean-Pierre (tit),  
M. NOUAILLES Serge (tit), M. BONNEMERE Jean-Claude (sup),  
M. MOUGEOT Jean-Paul (tit), Mme VANBESIEEN Joëlle (tit),  
Mme SIMON-PICQUET Agnès (tit),  
M. REIX Jean-Albert (tit),  
M. SABOT Aimé (tit),  
M. PRADDAUDE Jean-Paul (tit),  
M. DIZENGREMEL Ludovic (tit),  
M. GALTHIE Jean-Noël (tit), M. LEFEBVRE Jean-Yves (sup)  
Mme DESSERTAINE Brigitte (tit),  
M. MARRE Denis (tit), Mme ROUAT Géraldine (tit), M. STEVENARD  
Daniel (tit), Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique (tit),  
M. FIGEAC Philippe (tit),  
M. BERNIOT Pierre-Jacques (sup),  
M. FERNANDEZ Pierre (tit)  
M. PECHBERTY Jean-Jacques (tit), M. EYROLLE Jean-Louis (sup),  
M. LAVAUR Pascal (tit), M. DIOT Fabrice (tit)  
M. ANNES Jean-Pierre (tit),  
M. HEE Gérard (tit),

ST DENIS CATUS  
SAINT GERY  
ST MEDARD  
TOUR DE FAURE  
TRESPoux-RASSIELS  
VALROUFIE  
VERS

Secrétaire de séance :

M. BOUIX Catherine,

AR PREFECTURE

046-200023737-2015.0210-12\_10\_02\_2015-DE  
Regu le 13/02/2015

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

**POLE AMENAGEMENT – Aménagement opérationnel**

**Objet : Vente d'un terrain situé dans la ZAC des Grands Camps sur la commune de Mercuès**

**A été adopté à l'UNANIMITE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 10 février 2015  
Rapporteur : Denis MARRE

Rédacteur : Cécile DELBOS  
Service : Aménagement opérationnel

Objet : Vente d'un terrain situé dans la ZAC des Grands Camps sur la commune de Mercuès

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique, le Grand Cahors commercialise les lots de la ZAC des Grands Camps.

M. RESSEJAC souhaite installer dans la zone, son entreprise d'aménagement paysager. C'est pourquoi, il a formulé le souhait d'acquérir une partie de la parcelle cadastrée A n° 1573 d'une surface d'environ 3 400 m<sup>2</sup> (bornage en cours de réalisation).

Ce terrain n'étant pas dans sa totalité exploitable, il convient de proposer deux prix de vente : la partie boisée et pentue d'une surface d'environ 1000 m<sup>2</sup> sera vendue au prix de 2 € / m<sup>2</sup>, et la partie nue et aménageable d'une surface d'environ 2400 m<sup>2</sup> sera cédée au prix de 8 € / m<sup>2</sup>, conformément à la délibération du Conseil communautaire en date du 27 mars 2012 n° 50.

France Domaine a estimé la valeur vénale du terrain au prix de 21 200 €.

M. RESSEJAC ayant exprimé par courrier en date du 19/12/2014, son accord de principe sur les conditions de la vente, il convient d'autoriser la cession de la parcelle A n° 1573 p à M. RESSEJAC.

Vu l'avis de France Domaine en date du 16/12/2014,

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'approuver la cession à M. Thierry RESSEJAC ou à ses ayants-cause de la parcelle A n° 1573p située sur la commune de Mercuès, d'une surface d'environ 3400 m<sup>2</sup> au prix de 8 € / m<sup>2</sup> HT pour la partie exploitable et de 2 € / m<sup>2</sup> HT pour la partie boisée, pour un montant total de 21 200 € ;
- b- D'autoriser le Président ou son représentant à signer l'acte de cession, tout acte préparatoire à la vente et tout document afférent ;
- c- D'inscrire les crédits nécessaires à l'opération au budget annexe zone d'aménagement 2015.

AR PREFECTURE

046-200023737-20150210-12\_10\_02\_2015-DE  
Regu le 13/02/2015

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.



Le Président,

Jean-Marc VAUSSOUZE-FAURE

AR PREFECTURE

046-200023737-20150210-12\_10\_02\_2015-DE  
Reçu le 13/02/2015

# PLAN DE LOCALISATION CESSION DE LA PARCELLE SECTION A N° 1573 p SITUEE DANS LA ZAC DES GRANDS CAMPS- COMMUNE DE MERCUES



Carte-Urbanisme-ADS ZAC DES GRANDS CAMPS- COMMUNE DE MERCUES



